

Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT), votre interlocuteur privilégié tout au long de votre carrière

Lors de votre projet d'installation ou de création d'une activité agricole, les conseillers du PAIT

- accueillent et informent tout porteur de projet qui envisage de reprendre une exploitation, de créer ou de développer une activité agricole
- orientent vers les structures appropriées en fonction des besoins identifiés
- accompagnent les porteurs de projet dans la réflexion de la mise en œuvre de leur entreprise
- aident le candidat dans l'élaboration du plan de professionnalisation personnalisé (PPP)

Lors de votre projet de transmission d'exploitation, les conseillers du PAIT

- accueillent et informent tout cédant qui envisage de transmettre son exploitation dans le cadre familial ou hors cadre familial
- orientent les cédants vers les structures adaptées en fonction de leur besoin
- facilitent la mise en relation des cédants avec des porteurs de projet
- accompagnent les cédants dans les différentes démarches

Un service régional à la disposition de tout porteur de projet et cédant, en relation avec l'ensemble des partenaires compétents sur l'installation transmission.

*Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT),
votre interlocuteur
tout au long de vos projets.*

Contact

PAIT Nord-Pas de Calais
Antenne de Saint Laurent Blangy
03 21 60 57 41

Antenne de Sars et Rosières
03 27 21 46 91

pait@agriculture-npdc.fr
www.deveniragriculteur-npdc.fr



REPRENDRE OU CRÉER UNE ACTIVITÉ AGRICOLE

Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT)

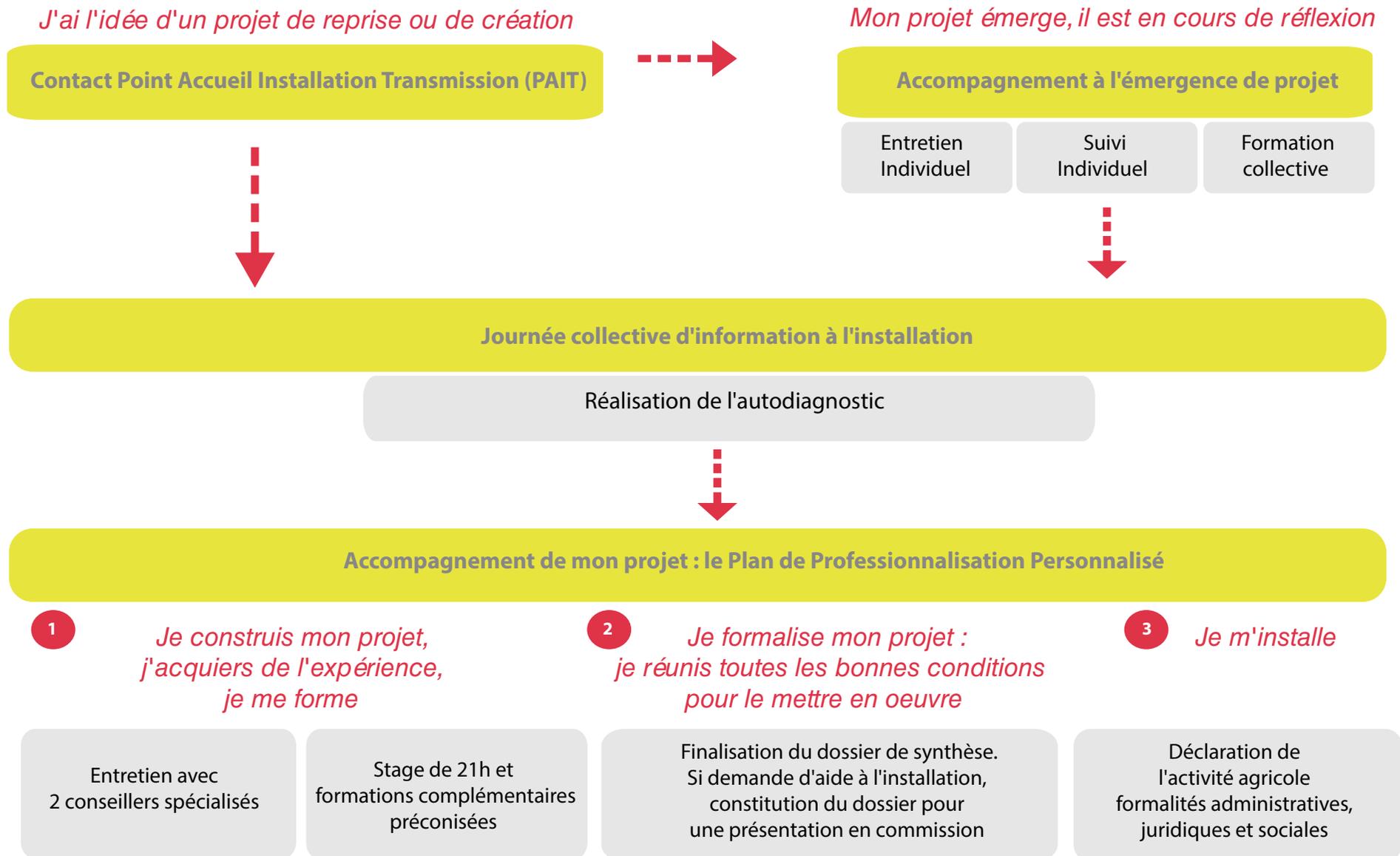
Vous informe

Vous oriente

Vous accompagne

www.deveniragriculteur-npdc.fr

Les grandes étapes de mon projet d'installation et la réalisation de mon Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)



Depuis la préparation de votre installation et jusqu'à sa concrétisation, faites vous accompagner par le PAIT et ses partenaires